

## URBANISME

# Domaine du lac : un nouveau lotissement



Perspective d'une des futures rues du Domaine du Lac © Asylum

**Entre l'avenue Amédée-Mercier et  
le parc de loisirs de Bouvent,  
un nouveau quartier va sortir de  
terre : le Domaine du lac.**

À l'horizon 2026, environ 200 logements seront réalisés. À l'automne 2018, la Ville a lancé l'aménagement et la commercialisation de la 1<sup>re</sup> tranche de ce lotissement. Seize terrains à bâtir de 397 à 782 m<sup>2</sup> sont actuellement en vente.

### RESPECT DE L'ENVIRONNEMENT

Tout a été pensé pour la qualité de vie des futurs habitants : un règlement de lotissement garantit la cohérence architecturale et paysagère du site, des espaces verts, de jeux et de détente seront également créés. Vous êtes intéressé ? Constituez votre dossier en ligne sur : [www.bourgenbresse.fr](http://www.bourgenbresse.fr) Si la vente se conclut, un arbre vous sera offert par la Ville.

*Renseignements et commercialisation : service Foncier et Immobilier de la mairie : 04 74 45 70 97  
[domainedulac@bourgenbresse.fr](mailto:domainedulac@bourgenbresse.fr)*

### LE CALENDRIER

- **Automne 2019**  
Lancement de la commercialisation et coup d'envoi des travaux d'aménagement
- **À l'horizon 2026 (prévisionnel)**  
environ 200 nouveaux logements seront achevés

+ d'infos  
[www.bourgenbresse.fr](http://www.bourgenbresse.fr)

Vue aérienne du site qui sera loti © Jean-Pierre Poupon, Arcem Design

